



SEA®

Sistemi Elettronici
di Apertura Porte e Cancelli
International registered trademark n. 804888

COMPACT 400 (avec et sans ralentissement) COMPACT 800 (avec et sans ralentissement)



INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE CABLAGE

FRANÇAIS

Le **Compact 400/800** se compose d'une centrale hydraulique et d'un vérin hydraulique, tous contenus dans une **caisse portante traitée en cataphorèse**.

La centrale hydraulique se compose d'un moteur électrique, une pompe et d'un distributeur qui se trouvent dans un carter qui sert comme réservoir d'huile.

En outre le moteur comprend la fonction spéciale du **ralentissement hydraulique** réglable dans les deux phases d'arrêt du vantail (seulement version avec ralentissement)

L'actuateur tournant se compose d'un double piston connecté à une crémaillère qui s'engrène avec le pignon de l'arbre de traînement du vantail.

Pour portails avec **vantaux sous 2 mètres** il faut utiliser des actuators avec blocage hydraulique garantissant la parfaite fermeture des vantaux. Pour vantaux plus longues il est conseillé d'utiliser les actuators sans blocage hydraulique avec l'adjonction d'une serrure électrique assurant la parfaite fermeture des vantaux.

Pour les angles de rotation qui ne sont pas compris entre 90°-100° et entre 130°-140°, le ralentissement y sera seulement en fermeture ou en ouverture.

En cas de coupure de courant une clef personnalisée permet le **déverrouillage** de l'automatisme garantissant le fonctionnement manuel du portail.

NOMENCLATURE PARTS PRINCIPALES

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 1 Couvercle déverrouillage | 6 Bouchon remplissage d'huile |
| 2 Rallonge du déverrouillage | 7 Jauge de niveau d'huile |
| 3 Vis réglage frein (où prévu) | 8 Vis de déchargement d'eau |
| 4 Trou exit câbles électriques | 9 Vis de purge |
| 5 Réglage by-pass | 10 Vis d'arrêt réglage frein |
| | 11 Graisseur |

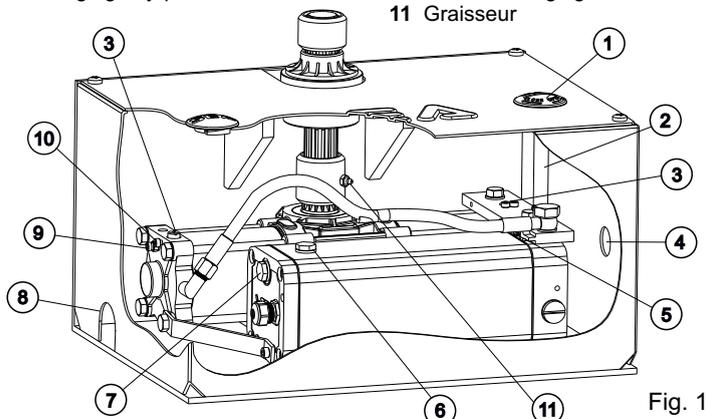
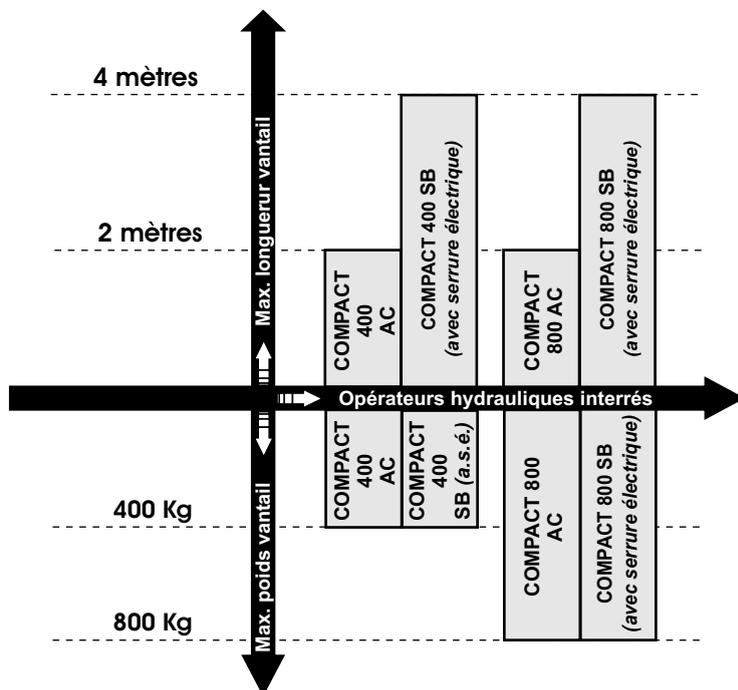


Fig. 1

GRAPHIQUE D'UTILISATION OPÉRATEURS COMPACT 400 ET COMPACT 800



DIMENSION (mm)

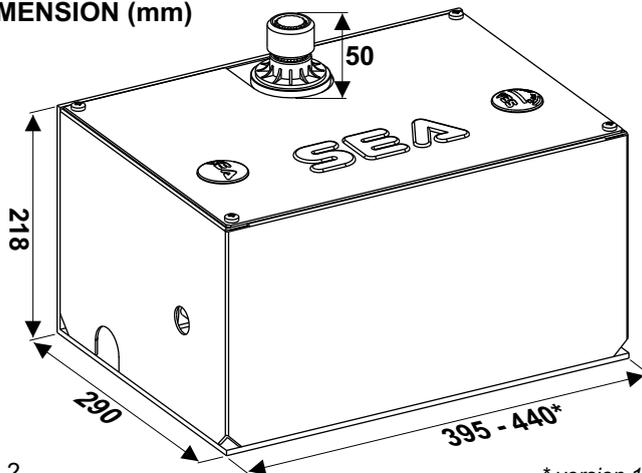


Fig. 2

* version 180°

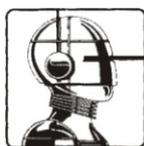
DATES TECHNIQUES	Compact 400	Compact 800
Alimentation	230 V (±5%) 50/60 Hz	
Puissance	220 W	
Courant absorbé	1,1 A	
Vitesse de rotation moteur	1400 rpm	
Cycle/heure (à la température de 20°C)	45	
Pression max. d'exercice pompe 0.50 L	50 bar	
Pression max. d'exercice pompe 0.75 L	40 bar	
Température de fonctionnement	-20°C +55°C	
Intervento di Termoprotezione	130°C	
Max. Couple	56 da Nm	
Condensateur de décollage	12,5uF	
Poids	13 Kg	13,8 Kg
Degré protection	IP55	
Poids maxi. portail	400 Kg	800 Kg
Réglage du freinage	Sur L'armoire électronique ou sur l'opérateur*	

* En cas d'opérateur avec ralentissement hydraulique

1. PRÉDISPOSITION DU PORTAIL

Il faut exécuter quelques contrôles sur le portail pour s'assurer que l'application de l'automatisme COMPACT est possible. S'assurer que:

- A.** Les parties du portails (fixes et mobiles) ont une structure résistante et le plus possible indéformable;
- B.** Le poids de chaque vantail ne dépasse pas 400 Kg (**Compact 400**) et 800 Kg (**Compact 800**);
- C.** Les charnières et la structure de l'ensemble fonctionnent régulièrement pendant tout le mouvement sans rencontrer des frottements ou talonnages locaux;
- D.** Pour l'installation de l'actuateur il est suffisant d'utiliser seulement la charnière supérieure; enlever les charnières superflues (inférieure et celui du milieu s'elle existe);
- E.** Dès qu'il n'y a pas des fins de course dans l'actuateur, il faut installer des arrêts mécaniques de fin de course sur le sol en fermeture et en ouverture (Fig.3).

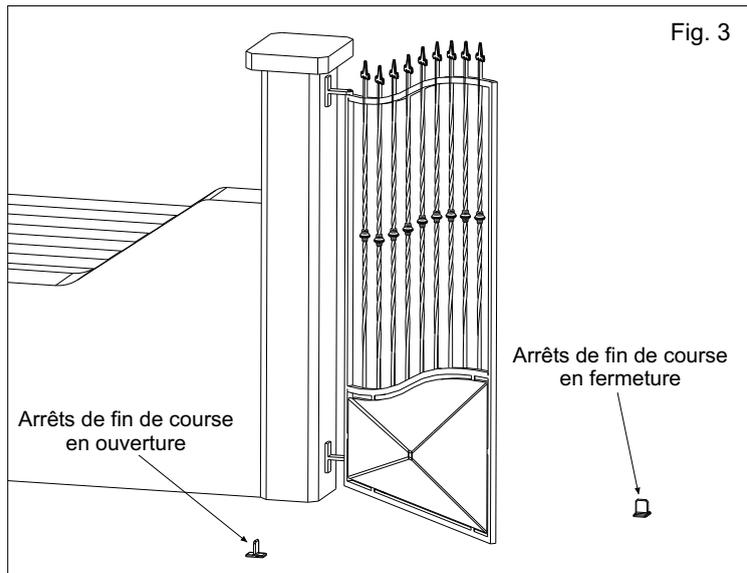


SEA®

Sistemi Elettronici
di Apertura Porte e Cancelli
International registered trademark n. 804888



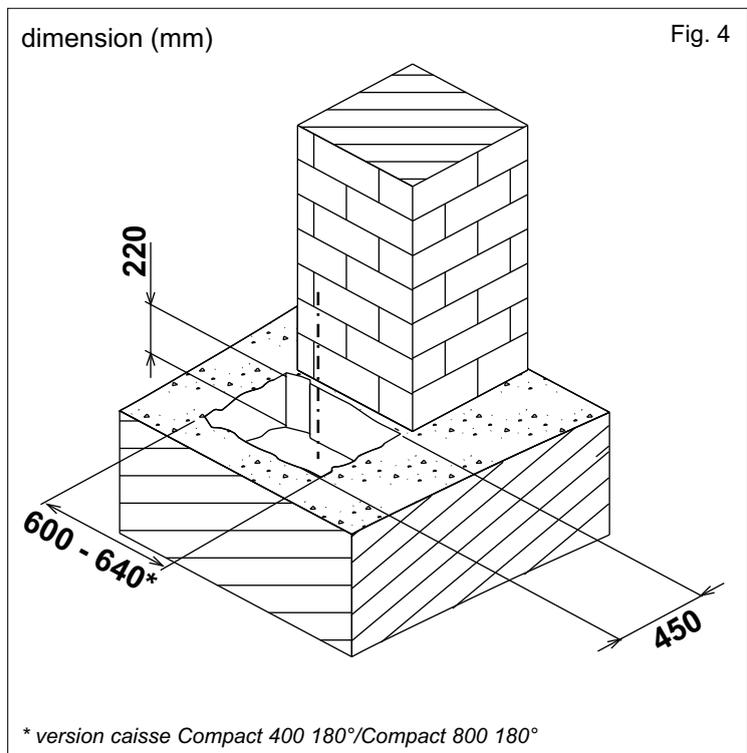
FRANÇAIS



2. INSTALLATION CAISSE PORTANTE

2.1. La tranchée qui contiendra la caisse portante doit avoir les dimensions indicatives reportées dans Fig. 4.

Pour un correct placement de la caisse il faut respecter absolument la valeur de 60mm; distance minimum entre l'axe de rotation et le pilier.

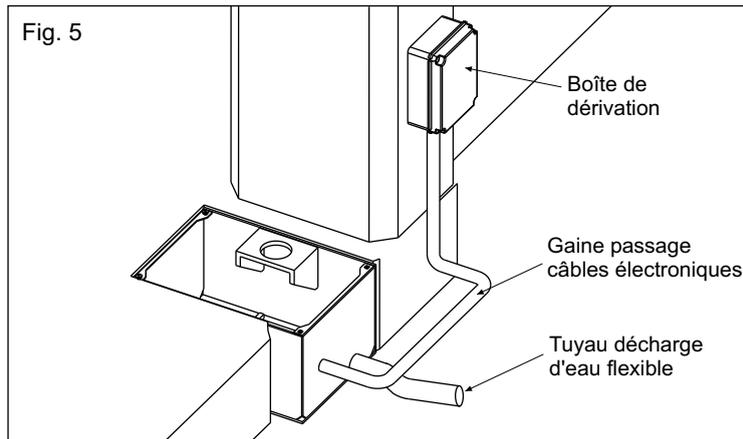


2.2. Dans la tranchée il faut prévoir:

L'écoulement de l'eau de pluie;

un tuyau de décharge d'eau en plastique flexible d'au moins 40 mm de diamètre à insérer dans l'oblong spécial de la caisse avant de la cimenter (Fig. 5) et **devra être porté jusqu'à la décharge de la ligne des égouts;**

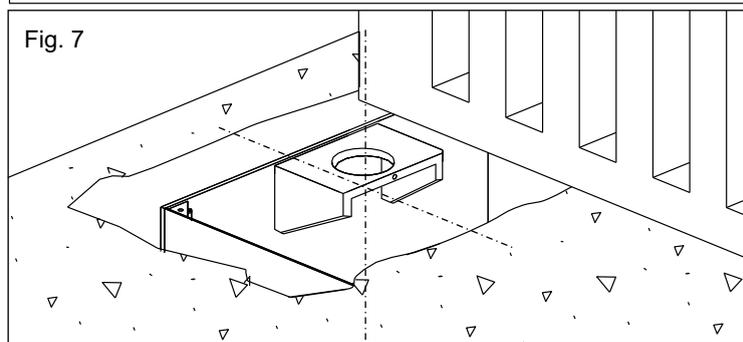
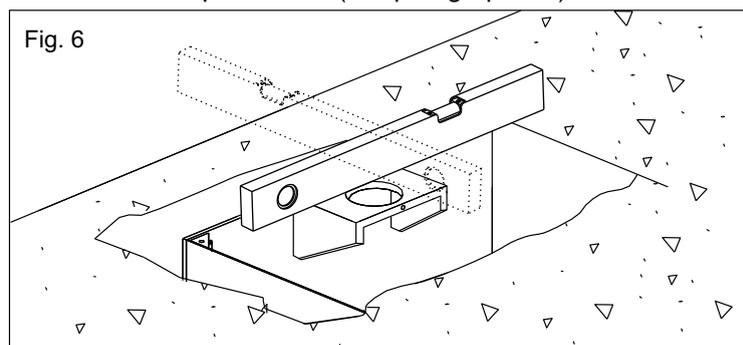
une gaine pour le passage des câbles électriques d'au moins 20 mm de diamètre qui devra être portée en proximité de la boîte de dérivation (Fig. 5).



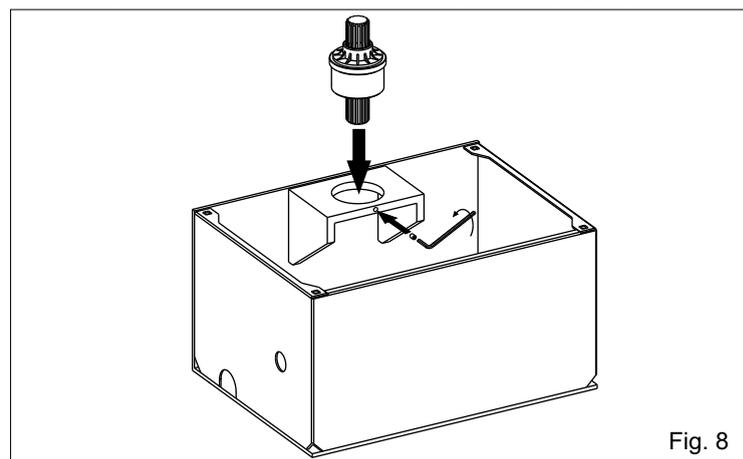
2.3. Avant de cimenter la caisse portante, utiliser un niveau pour la rendre parfaitement horizontale sur le sol (Fig. 6) et perpendiculaire à l'axe du portail (Fig. 7).

Faire de manière que l'axe de la charnière supérieure du portail coïncide avec l'axe de l'arbre de la caisse portante.

Respecter la distance de 50 mm entre le couvercle de la caisse portante et la base du portail (Fig. 2) se rappelant que sur d'elle on doit insérer le profilé en U (voir paragraphe 3.).



2.4. Introduire l'arbre cannelé de joint dans le trou supérieur de la caisse portante et le fixer avec la vis spéciale (Fig. 8)





3. MONTAGE DU VANTAIL

Avant d'installer le portail s'assurer que le ciment dans la tranchée de fondation est solidifié.

3.1. Construire l'étrier guide du portail qui se compose d'un profilé en U avec la longueur d'environ 250mm, son côté intérieur est du même épaisseur comme celui du vantail.

3.2. Positionner la boucle sur le profilé en U faisant référence à l'axe de rotation de la charnière du vantail (Fig. 9);

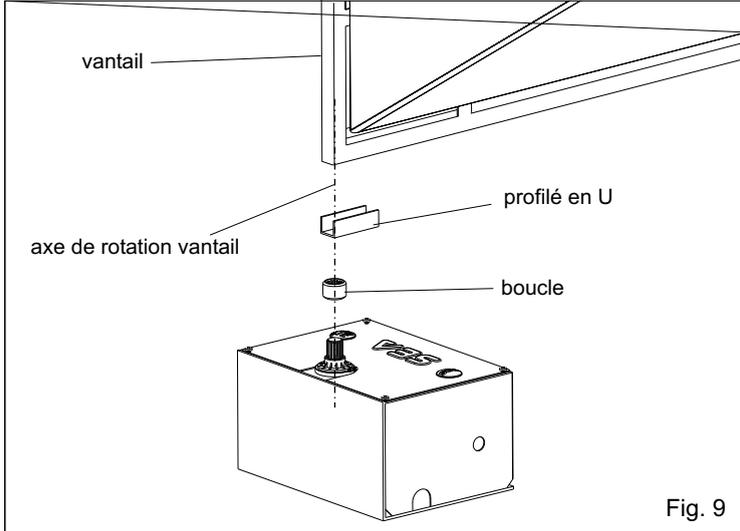


Fig. 9

3.3. Souder soigneusement la boucle au profilé en respectant la perpendicularité avec l'axe de rotation (Fig. 10)

N.B. Les laitiers de la soudure ne doivent pas tomber sur l'opérateur, travailler de façon que il est protégé ou souder loin du même.

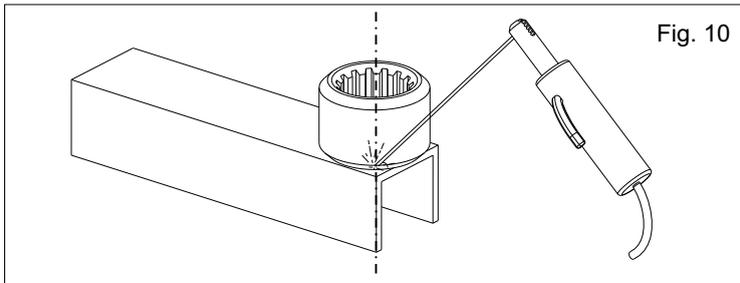


Fig. 10

3.4. Par soudure d'une pièce, fermer le profile en U du côté pilier.

3.5. Graisser l'arbre du caisson auto-portant.

3.6. Insérer le profilé en U sur l'arbre de la caisse portante.

3.7. Appuyer les vantaux du portail sur le profilé en U (Fig. 11) et les connecter à la charnière sur la part supérieure.

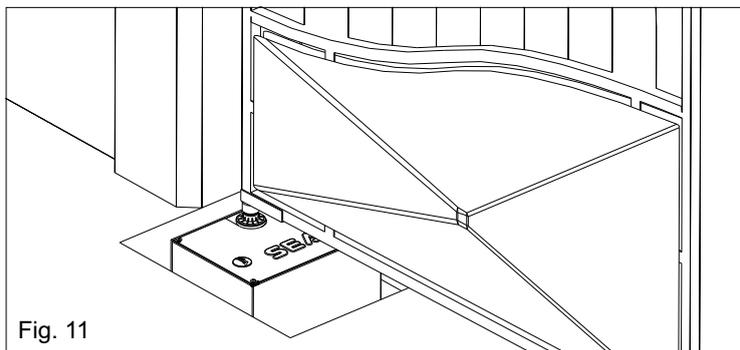


Fig. 11

Ne jamais souder le vantail sur le support guide.

3.8. Faire beaucoup d'attention de ne pas positionner le vantail au dehors des axes (Fig. 12 et 13), mais faire de manière que l'arbre coïncide avec l'axe de rotation de la charnier en tenant compte que la distance minimum de la colonne est de 60 mm (Fig. 14).

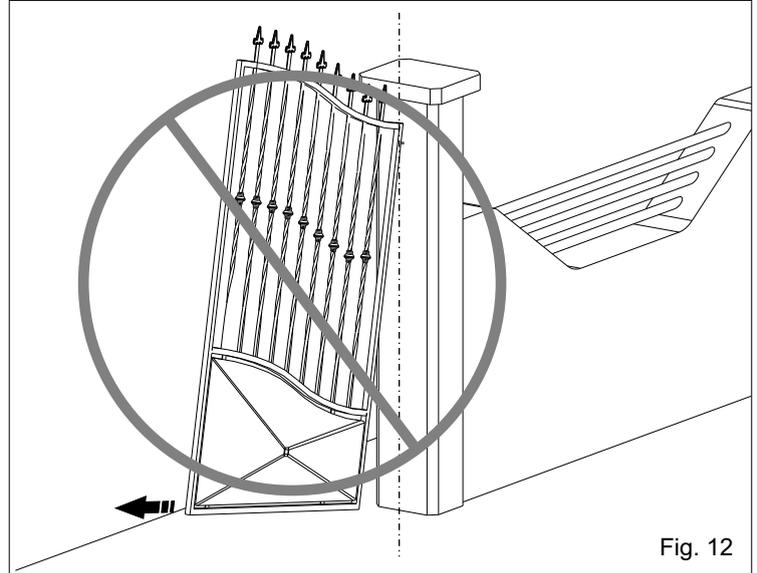


Fig. 12

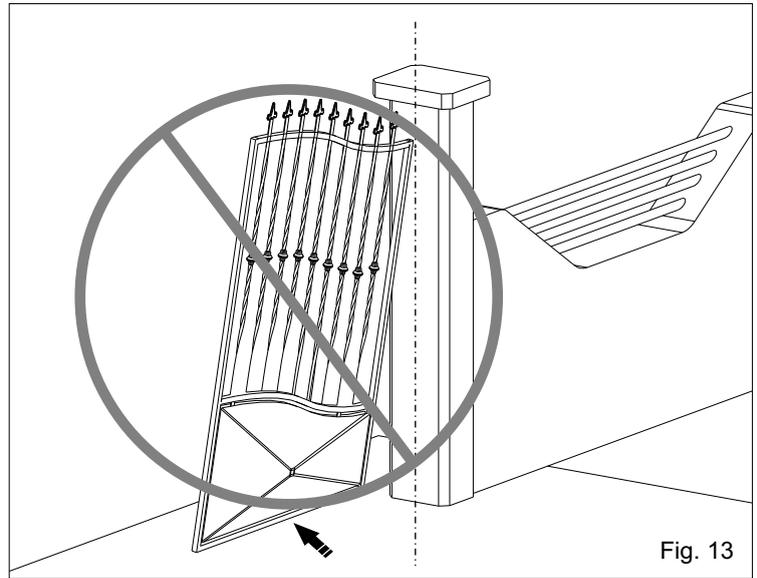


Fig. 13

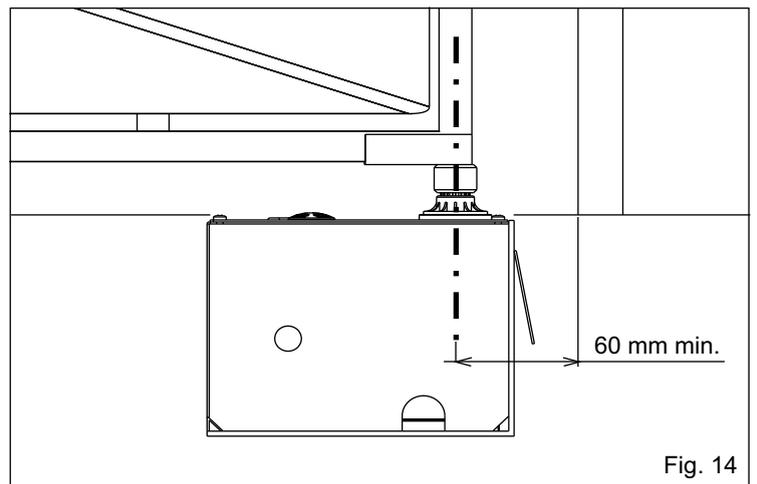
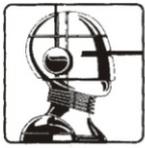
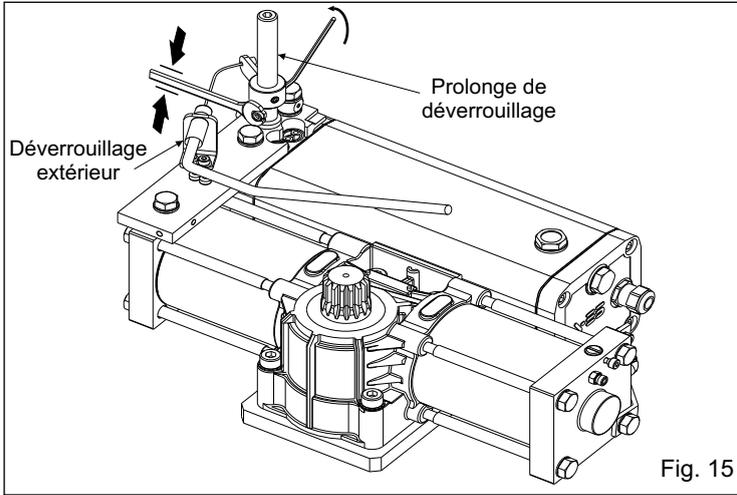


Fig. 14

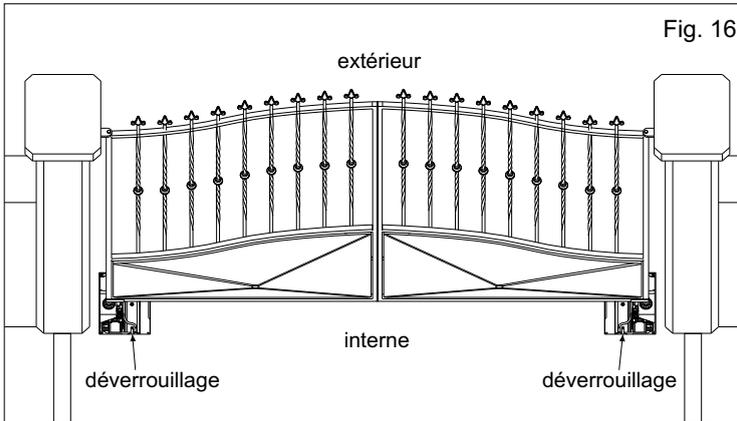


4. INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

4.1. Avant de positionner l'opérateur dans la caisse portante, installer la rallonge du déverrouillage (Fig. 15).

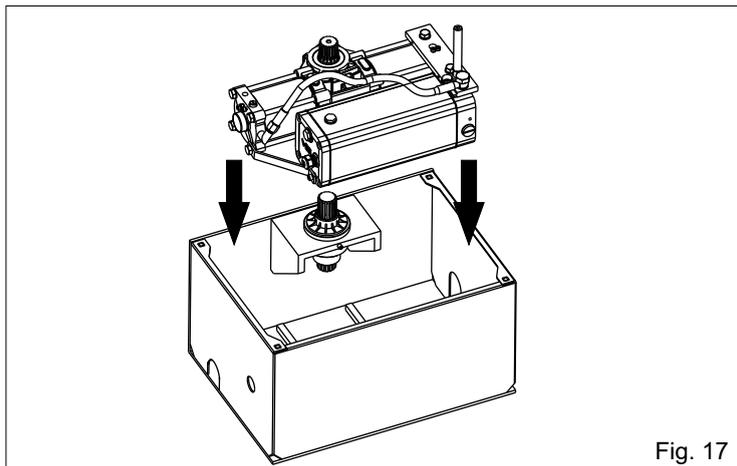


4.2. Il est très important d'individualiser l'opérateur droit et l'opérateur gauche, dans tous les cas le système de déverrouillage doit toujours être positionné à l'intérieur de l'habitation. Voir Fig. 16.



4.3. Introduire manuellement l'opérateur à l'intérieur de la caisse portante (Fig. 17) et coupler le pignon de l'opérateur et le pignon de la caisse utilisant la boucle cannelée de joint (Fig. 18).

Graisser le joint cannelé avec le graisseur spécial jusqu'à l'écoulement du graisse des deux côtés. ▲

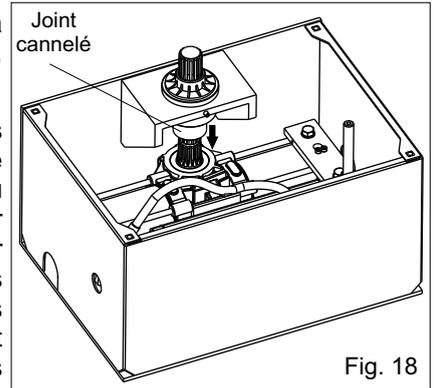


4.4. Réaliser le câblage à l'armoire de commande, conformément à la notice.

Après avoir terminé tous les travaux d'installation de la caisse portante, du portail et de l'opérateur susmentionnés, essayer d'effectuer quelques manoeuvres manuelles très lentement vérifiant que'il n'y a pas des frottements irréguliers et

Que le mouvement est homogène pendant toute sa course.

Nota: Pour pouvoir effectuer cette dernière opération, déverrouiller l'opérateur comme décrit dans le prochain paragraphe.



5. SYSTEME DE DEVERROUILLAGE

5.1. Pour déverrouiller opérer comme suite:

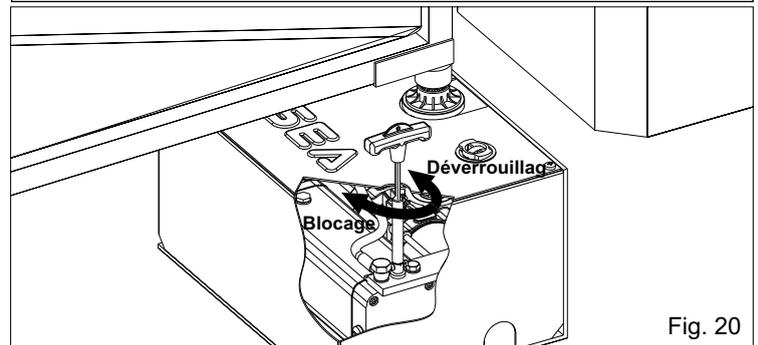
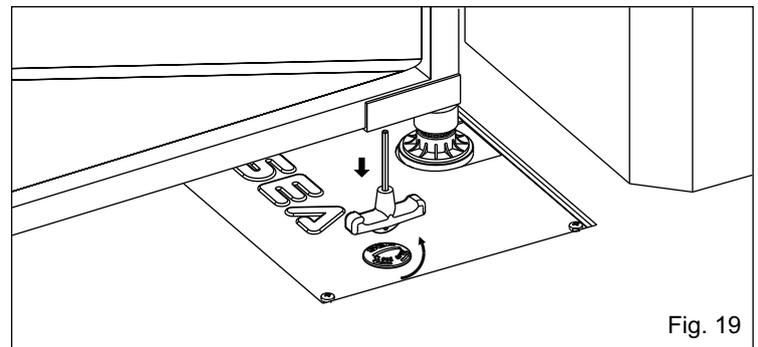
- Utiliser le dos de la clef fournie pour ouvrir le bouchon du déverrouillage qui protège le rallonge installé en avant (Fig. 19).
- Insérer la clef dans le rallonge du déverrouillage et tourner la poignée d'environ 180° dans le sens anti-horaire (Fig. 20).
- Enlever la clef et fermer le trou avec le bouchon du déverrouillage.

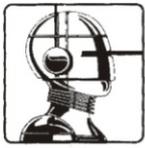
5.2. Pour re-bloquer opérer comme suite:

- Utiliser le dos de la clef fournie pour ouvrir le bouchon du déverrouillage.
- Insérer la clef dans le rallonge du déverrouillage et tourner la poignée dans le sens horaire jusqu'à son arrêt.
- Enlever la clef et fermer le trou avec le bouchon du déverrouillage.

5.3. Déverrouillage extérieur:

-Puisque il s'agit d'une manoeuvre d'urgence, le déverrouillage extérieur a la fonction seulement de déverrouillage, **pour rebloquer l'opérateur il faut toujours intervenir sur le déverrouillage intérieur.**(Fig.15) ▲



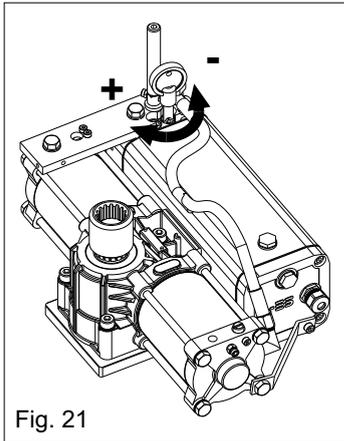


6. RÉGLAGE FORCE DE POUSSÉE

La force de poussée ou force d'anti-écrasement doit être évaluée manuellement ou mieux avec un dynamomètre et dans toutes les deux les directions de rotations.

Pour régler cette force agir comme suite:

Agir sur les valves by-pass avec la clef spéciale, fournie aux installateurs autorisés, dans le sens horaire pour augmenter la force, et dans le sens anti-horaire pour la diminuer (Fig. 21).



Le calibrage doit être exécuté avec le moteur en mouvement, il faut régler seulement la force et pas la vitesse du vantail.

Nota: Le réglage maximum est de 15 kgf comme par la normative UNI EN 12453.

Le dernière réglage qui doit être exécuté est celui du temps de fonctionnement, il faut le afficher de 2 -4 sec. en plus du temps de la manœuvre complète (ce dernier réglage doit être exécuté sur l'armoire électronique de gestion).

Fig. 21

7. RÉGLAGE FREINAGE (où prévu)

7.1. Il est possible de régler le ralentissement du vantail en ouverture et en fermeture, à l'aide de la vis de réglage freinage (Fig. 22).

7.2. Pour régler le ralentissement opérer comme suite:

- ralentir la vis de blocage du réglage frein
- agir sur la vis de réglage dans le sens horaire pour avoir un freinage plus fort donc une réduction de vitesse;
- Agir sur la vis de réglage dans le sens anti-horaire pour avoir un freinage plus court donc une augmentation de vitesse.
- A la fin du réglage fixer la vis de blocage du réglage freinage.

Pour les angles de rotation qui ne sont pas compris entre 90°-100° et entre 130°-140°, le ralentissement y sera seulement en fermeture ou en ouverture.

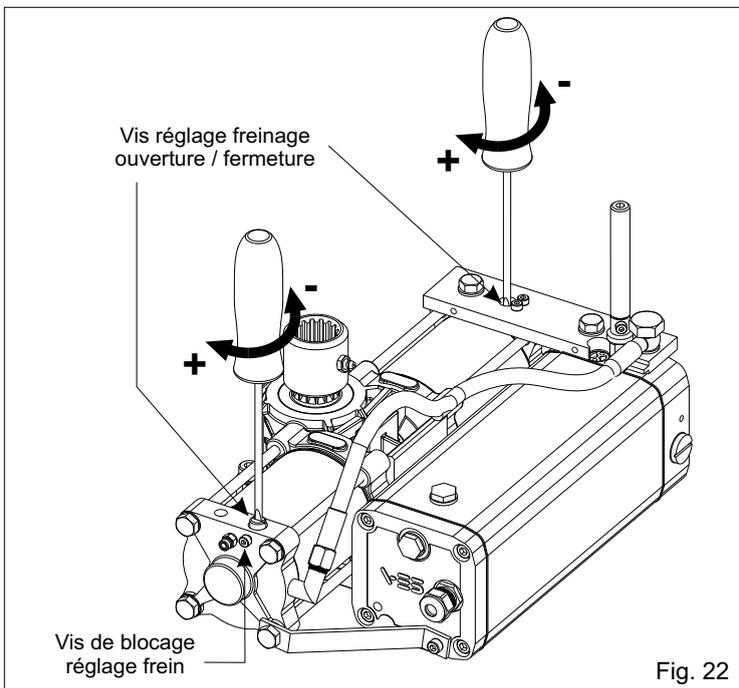
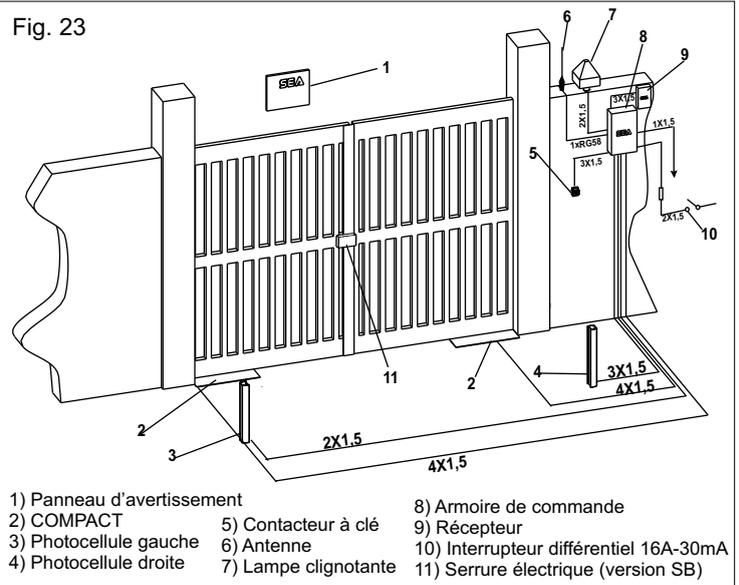


Fig. 22

8. SCHEMA DU CABLAGE (Fig. 23)

Fig. 23



- | | | |
|----------------------------|----------------------|--|
| 1) Panneau d'avertissement | 5) Contacteur à clé | 8) Armoire de commande |
| 2) COMPACT | 6) Antenne | 9) Récepteur |
| 3) Photocellule gauche | 7) Lampe clignotante | 10) Interrupteur différentiel 16A-30mA |
| 4) Photocellule droite | | 11) Serrure électrique (version SB) |

9. ANALYSE DES RISQUES

Les points indiqués par les flèches dans Fig. 24 doivent en puissance être considérés dangereux; pour cela l'installateur doit exécuter une analyse des risques appropriée dans le but de prévenir les dangers d'écrasement, trainement, cisaillement, accrochement et blocage, de manière que l'installation soit sûre et ne cause pas des dommages à personnes, choses et animaux (Ref. Legislation en vigueur dans le pays d'installation).

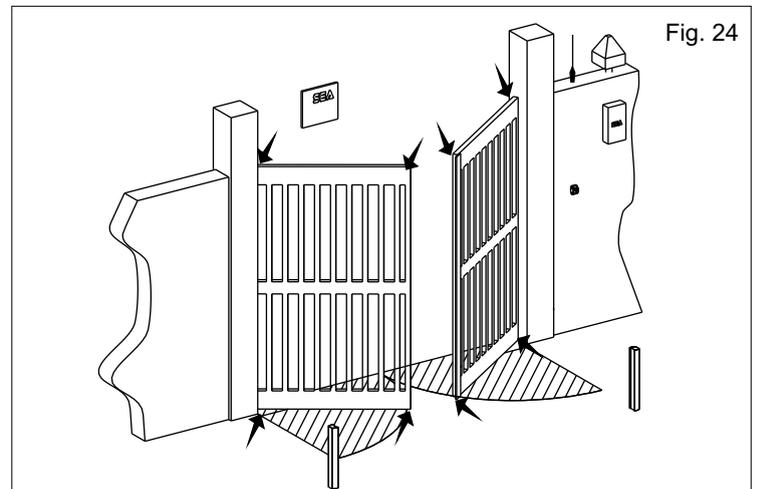
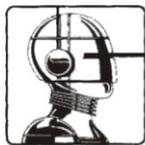


Fig. 24

LIRE AVEC ATTENTION

La SEA S.r.l. décline toutes les responsabilités par suite de dommages ou accidents provoqués par une rupture éventuelle du produit, si ces dommages se produisent à cause de l'inobservance des instructions contenues dans ce manuel. La manquée utilisation des pièces de rechange originales SEA invalide la garantie et frappe de nullité la responsabilité du constructeur relative à la sécurité (en se référant à la directive machines). L'installation électrique doit être exécutée et certifiée par un professionnel qui a obtenu un certificat d'aptitude; il délivrera la documentation demandée selon les lois en vigueur. Toute la description de cette notice explicative a été extraite du dossier des CONSEILS GENERALS que l'installateur est tenu à lire avant l'exécution du travail d'installation. Les éléments de l'emballage doivent être tenus au dehors de la portée des enfants, parce qu'ils constituent source de danger.



SEA®

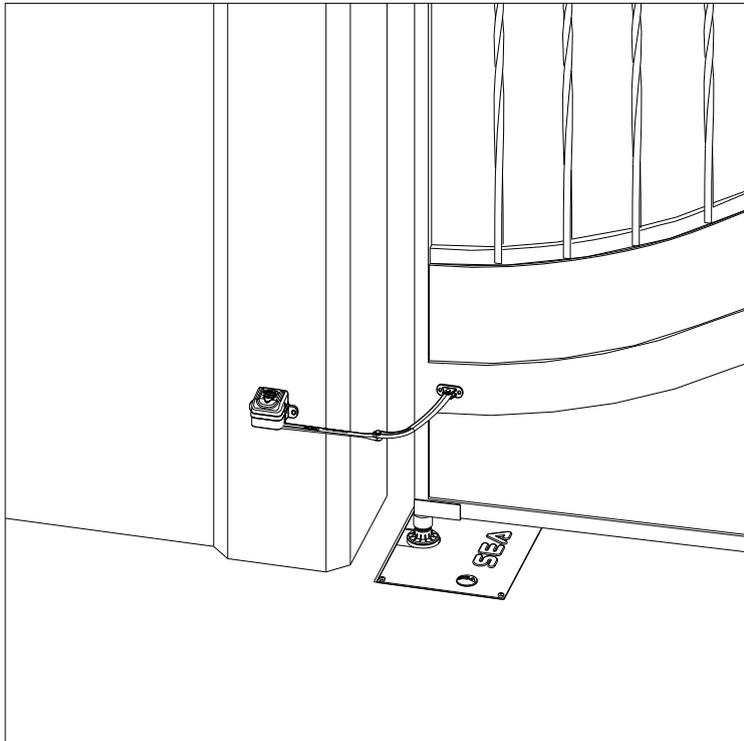
Sistemi Elettronici
di Apertura Porte e Cancelli
International registered trademark n. 804888



FRANÇAIS

SAFETY GATE

Pour une correcte et sûre installation il es fortement conseillé d'installer le **SAFETYGATE**, que permet de satisfaire le diagramme des forces, présente dans la **norme EN12453** et cependant de vérifier et de mettre en service l'installation compète.



ENTRETIEN PERIODIQUE

Contrôler le niveau de l'huile (Bouchon transparent n.7 dans Fig. 1)	Annuel
Changer l'huile	2 ans
Vérifier la fonctionnalité des valves by-pass (contrôler la force en ouverture et fermeture)	Annuel
Vérifier la fonctionnalité du déverrouillage	Annuel
Vérifier le réglage du ralentissement (où prévu)	Annuel
Vérifier l'état d'usure de l'arbre cannelé et de la boucle cannelée	Annuel
Contrôler le correct déchargement de l'eau de pluie	Annuel
Vérifier l'intégrité des câbles de connexion	Annuel
Graisser le joint cannelé	Annuel

Toutes les opérations sous mentionnées doivent être exécutées seulement par un installateur autorisé.

DECLARATION DE CONFORMITE

La SEA déclare sous sa propre responsabilité que les produits

Compact 400, Compact 800

répondent aux critères requis essentielles prévues par les directives européennes suivantes et leurs modifications (où elles sont applicables):

89/392/CEE (Directive Machines)

89/336/CEE (Directive Compatibilité Electromagnétique)

73/23/CEE (Directive Basse Tension)

AVERTISSEMENT:

L'installation électrique et le choix de la logique de fonctionnement doivent respecter les normatives en vigueur. Prévoir dans tous les cas un interrupteur différentiel de 16A, avec seuil de sensibilité de 0,030A. Tenir les câbles de protection (moteurs, alimentation) séparés des câbles de commandes (poussoirs, photocellules, radio ecc.). Pour éviter des interférences il est préférable de prévoir et de utiliser deux gaines séparées.

UTILISATION:

Les opérateurs enterrés Compact 400 et Compact 800 sont destinés uniquement pour l'automatisation de portails à battants.

RECHANGES:

Adresser les demandes pour pièces de rechanges à:
SEA s.r.l. Zona Ind.le, 64020 S.ATTO - Teramo - Italia

SECURITE ET COMPATIBILITE ENVIRONNEMENT:

Ne pas disperser dans l'environnement les matériaux d'emballage et/ou les circuits.

Le déplacement du produit doit être effectué à l'aide des moyens appropriés.

MISE HORS SERVICE ET ENTRETIEN:

La désinstallation et/ou la mise hors service et/ou l'entretien du moteur COMPACT doit être effectué seul et uniquement par le personnel autorisé et expert.

N.B. LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES EVENTUELS A LA SUITE D'UNE UTILISATION IMPROPRE, ERRONNEE ET IRRASONABLE.

SEA se réserve le droit de toute modification ou variation à ses produits et/ou à la présente notice sans aucune obligation de préavis.